



Neurey-Lès-La-Demie

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Tel : 03 84 75 00 30

Mail : commune-neurey-la-demie@orange.fr

Lors de la réunion du 1 avril 2022 le conseil municipal de la commune de Neurey-lès-La Demie :

- **Accepte** à l'unanimité le devis de l'ONF pour un montant de 1 210.00 € HT soit 1 323.08 € TTC en investissement.
- **Accepte** à l'unanimité de réglementer le nettoyage des communs et de facturer à hauteur de 100€ chaque locataire en cas de non respect du règlement.
- **Décide** à l'unanimité, à compter du 1er juillet 2022 de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet à hauteur de 22 heures 00 (soit 22.00./35ème d'un temps plein).
- **Approuvé** à l'unanimité le maintien des taux d'imposition des taxes directes de la fiscalité locale

Soit : Taxe foncière bâti : 35,97%

Taxe foncière non bâti : 24,95%

- **Décide** à l'unanimité de verser, pour l'année 2022, les subventions telles que figurant ci-dessous :

- Aide à Domicile du secteur de Montbozon :	100.00 €
- Association Départementale piégeurs agréés	50.00 €
- Centre Information jeunesse	250.00 €
- ELIAD :	100.00 €
- Association des anciens Combattants (Secteur Noroy le Bourg) :	100.00 €
- Paintball 70	300.00 €
- Anim Neurey	300.00 €
- ACCA Neurey	300.00 €
- Subventions imprévues : (Dont séjours pédagogiques)	500.00 €

- **Décide** à l'unanimité d'attribuer une aide de 70.00 € par enfant participant à une sortie pédagogique.

- **Adopte** à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2021.

- **Adopte** à l'unanimité le compte administratif du budget communal de l'exercice 2021.

- **Adopte** à l'unanimité le compte administratif du budget eau de l'exercice 2021.

- **Adopte** à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2021.

- **Adopte** à l'unanimité les affectations du résultat 2021.

- **Adopté** à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2022 relatif au budget communal, arrêté comme suit -

Investissement : Dépenses : 139 126.00 € Fonctionnement : Dépenses : 218 190.00 €

Recettes : 139 126.00 € Recettes : 218 190.00 €

- **Adopté** à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2022 relatif au budget eau, arrêté comme suit :

- Investissement : Dépenses : 472 894.00 € Fonctionnement : Dépenses : 65 519.00 €

- Recettes : 472 894.00 € Recettes : 65 519.00 €

- **Adopté** à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2022 relatif au budget assainissement, comme suit :

- Investissement : Dépenses : 87 903.00 € Fonctionnement : Dépenses : 107 282.00 €

- Recettes : 166 681.00 € Recettes : 113 648.00 €



Neurey-lès-La Demie Le 14/04/2022

Le Maire, Sabrina FLEUROT